

Note de contributions suite au rapport de Jean-Louis Borloo « *Vivre ensemble, Vivre en grand* »

Comité National de Liaison des Régies de Quartier

Mai 2018

Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier partage le constat lucide du rapport Borloo sur la situation des quartiers prioritaires, connue et dénoncée depuis de nombreuses années par les acteurs engagés au quotidien sur ces territoires. Il importe désormais de profiter d'un contexte exceptionnel (soutien politique transpartisan ; consultation importante ; médiatisation des questions liées à la politique de la ville ; légitimité de Jean-Louis Borloo) pour avancer et agir.

Attentifs aux futures annonces du Président de la République, qui préfigureront pour partie l'avenir des quartiers et de la politique de la ville, **nous souhaitons insister sur trois dimensions incontournables de tout programme ambitieux d'amélioration de la vie des quartiers.**

Le soutien au développement économique et à l'emploi dans les quartiers prioritaires

Le rapport souligne l'urgence à agir en faveur de l'emploi dans les quartiers prioritaires, dont les taux de chômage exceptionnellement élevés restent préoccupants.

Nous ne pouvons que partager le diagnostic porté sur les conséquences désastreuses de la diminution des contrats aidés pour le tissu économique et associatif de proximité. Un récent rapport de l'ONPV est venu d'ailleurs confirmer la corrélation positive qui avait pu exister, dans les quartiers, entre augmentation des contrats aidés et baisse du taux de chômage¹. A ce titre, **toutes les demandes de soutien accru aux dispositifs d'emplois (adultes relais, contrats aidés, emplois francs) évoquées dans ce rapport doivent être entendues.**

Nos préconisations pour aller plus loin :

- **Développer les moyens de l'insertion par l'Activité Economique dans les QPV**, pour amener les personnes éloignées de l'emploi et issues de ces quartiers vers un emploi pérenne et une qualification professionnelle – et ce alors même que le budget 2018 de l'IAE est en baisse, et le secteur en tension.
 - o *Comment en effet justifier que sur une ville du 93, au taux de chômage de 25%, un projet de Régie de Quartier porté par l'ensemble des acteurs du territoire (en particulier*

¹ <https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2018/05/07/dans-les-quartiers-de-la-politique-de-la-ville-le-taux-de-chomage-diminue-en-lien-avec-la-hausse-des-emplois-aides>

la mairie et les bailleurs) soit freiné par l'insuffisance des postes disponibles sur le département ?

- **Prendre en compte les difficultés particulières des structures** qui s'implantent et recrutent sur les QPV, territoires aux contextes économiques et sociaux compliqués, en :
 - o **sanctuarisant des enveloppes de postes** (IAE / CUI) sur les QPV ;
 - o proposant des **taux de prises en charge dérogatoires et supérieurs à la moyenne** pour les contrats aidés (en région PACA, le taux « majoré » de prise en charge des CUI-PEC pour les habitants des QPV n'atteint que ... 40% !) ;
 - o **majorant les primes aux « emplois francs »** pour les structures implantées en QPV.

Ces mesures permettraient notamment au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire de prendre de l'importance sur les QPV : les structures de l'ESS sont en mesure de construire, avec les habitants, des réponses adaptées aux nombreux besoins non couverts sur les quartiers (mobilité, accès aux droits, micro-services...);
- **Responsabiliser l'Etat sur la contribution des futurs programmes de grands travaux (ANRU, JO, Grand Paris...) au développement économique des QPV :**
 - o en confiant par exemple aux délégués du Préfet **l'animation territoriale et le suivi des engagements pris par les maîtres d'ouvrage** – en termes quantitatifs (nombre d'heures d'insertion) mais surtout qualitatifs (construction de réels parcours vers l'emploi, pour des habitants du quartier ; contribution au développement économique local des structures du territoire) ;
 - o en favorisant la systématisation de **l'allotissement sur les marchés publics** intéressant les QPV, afin de faciliter la réponse des structures de proximité.

L'appui aux acteurs de proximité, implantés dans les quartiers prioritaires

Le rapport Borloo reconnaît le rôle irremplaçable et l'impact essentiel des acteurs de proximité, et en particulier des acteurs associatifs. Alors que leur modèle économique (baisse des subventions ; réduction des contrats aidés ; soutien financier des collectivités en baisse...) est fragilisé, cette demande de reconnaissance et d'appui doit être entendue. **La fin du recours systématique et étouffant aux appels à projets, et la priorité à donner aux conventionnements pluriannuels, construiraient de la confiance et allégeraient le travail de structures souvent épuisées.**

Mais au-delà des financements, ce sont l'expertise et les initiatives de ces structures qui sont à valoriser. Dans la continuité d'une concertation qui a surtout écouté élus et administrations, le risque existe de rester dans une démarche « descendante » qui ne fasse pas de place aux projets initiés et portés par des acteurs de terrain. Or ce sont eux qui disposent d'une légitimité, d'une expertise, d'une connaissance du territoire et d'une proximité avec les habitants incontestables : leur impact est d'autant plus grand. Si un seul écrivain public d'une Régie de Quartier toulousaine est amené à élaborer 3 000 écrits par an, c'est bien parce que les habitants poussent plus facilement la porte d'une structure de proximité !

Nos préconisations pour aller plus loin :

- **Faire porter les missions des correspondants de nuit, vantés par le rapport Borloo, par des associations du territoire, sans en faire des auxiliaires de la police ;**

- *Leur contribution à la paisibilité d'un quartier n'est possible que, pour reprendre les propos d'un médiateur de Régie de Quartier, lorsque « les jeunes comprennent qu'on est de leur côté » ;*
- **Mieux associer les conseils citoyens** aux prises de décision et co-constructions à engager ;
 - *Des dynamiques locales de participation et co-construction commencent à se mettre en place partout et, toutes imparfaites qu'elles puissent être, il incombe de les renforcer et de s'appuyer dessus. A cette seule condition réussira-t-on à faire des habitants de véritables acteurs de la gestion et de la vie de leur quartier.*
 - *Le Comité local de solidarité, pensé par le rapport et qui pourrait s'avérer utile, gagnerait par exemple à intégrer des habitants issus des conseils citoyens.*

Une politique de la ville porteuse d'une vision de long-terme

Enfin, loin des idées reçues sur l'inefficacité de la politique de la ville, que le rapport balaie à juste titre, nous sommes convaincus que ces dispositifs gagneraient au contraire à être mieux portés. En particulier, en plus de la mise en place de conventionnements pluriannuels (cf. supra), nous ne pouvons qu'inciter à porter une attention accrue à l'orientation des crédits de la politique de la ville.

Nos propositions pour aller plus loin :

- **Orienter en priorité les crédits de la politique de la ville vers des actions « structurantes » pour les QPV**, portées par des structures ayant un réel ancrage dans le quartier ;
 - *Les crédits de la politique de la ville ne doivent pas venir compenser les baisses de ressources des collectivités, ou être une « manne » dans laquelle des acteurs opportunistes pourraient venir piocher – comme cela s'observe déjà sur les territoires.*
- **Pérenniser les abattements de TFPB dont bénéficient actuellement les bailleurs sociaux ;**
 - *Dans un environnement financier aussi contraint, et alors que les bailleurs sociaux sont tentés de se désengager de leurs soutiens aux actions de développement social, la pérennisation de cet abattement enverrait un signal positif et rassurant pour l'avenir.*

Quelles que soient les décisions prises par le gouvernement, nous savons que les Régies de Quartier et de Territoire, porteuses depuis plus de 30 ans d'activités construites avec et pour les habitants, sauront se les approprier et trouver leur place dans un environnement renouvelé de la politique de la ville. La richesse de leurs projets les rendra assurément légitimes et volontaires pour s'inscrire dans la majorité des thématiques évoquées dans le rapport Borloo.

L'occasion d'assumer une politique de la ville ambitieuse et résolument tournée vers les habitants est à saisir avec volontarisme : l'urgence est forte ; et les acteurs de ces territoires en attente d'un soutien fort et incontestable de l'Etat.